

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le Front Unique
des syndicats de l'enseignement public

N°253
29 septembre 2015

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

POUR OBTENIR LE RETRAIT DE LA CONTRE REFORME DU COLLEGE :

LA RESPONSABILITE DE LA DIRECTION DU SNES, AU NIVEAU LOCAL COMME AU NIVEAU NATIONAL, EST ENGAGEE :

LA DIRECTION DU SNES DOIT APPELER, SANS AUCUNE AMBIGUITE, AU BOYCOTT DES JOURNEES DE FORMATIONS PREPARANT LA MISE EN OEUVRE DE LA CONTRE REFORME DU COLLEGE !

Le gouvernement entend appliquer sa contre réforme, la ministre Vallaud-Belkacem ne laisse planer aucun doute. Dans ce cadre l'administration cherche à imposer des réunions, y compris pendant les vacances scolaires, sous couvert de « journées de formations ». Ces « formations » visent explicitement à préparer en aval l'application de la contre réforme pour 2016.

Même si cela doit se faire sur la base du « volontariat » pour les périodes de vacances, tout le monde sait que l'administration, pour parvenir à ses fins, exercera une pression maximale (chantage à la notation, etc...) pour que les collègues acceptent.

Le 18 septembre dernier avait lieu la CA du Snes de Clermont-Ferrand. Concernant la contre réforme du collège, et particulièrement les réunions qui préparent sa mise en œuvre via des « stages obligatoires », les élus Front unique ont déposé la motion ci-dessous :

La CA du Snes de Clermont Fd réunie le 18 septembre 2015 appelle au boycott des journées de formations préparant la mise en place de la contre réforme du collège, et en particulier de celles qui se tiennent en dehors du temps de service.

La CA s'adresse aux organisations syndicales qui se sont prononcées pour le retrait de la réforme pour appeler en commun au boycott de ces journées.

Pour 2 Contre 16 Abstention 1

La motion a été rejetée. La direction locale UA/ EE a voté contre la seule position qui permette d'entraver la marche du gouvernement : l'appel au boycott. La direction UA/EE a opposé comme arguments qu'il fallait « investir » les journées de formations, que l'on ne pouvait rester « à l'extérieur en laissant la place aux autres », ou encore qu'il fallait « y aller en masse ».

On ne peut prétendre combattre la réforme du collège, déposer des préavis de grève les jours de formation, et en même temps indiquer que ces réunions sont « l'occasion pour les personnels d'intervenir et de montrer leur opposition à la réforme ».

De même le communiqué intersyndical national du 22 septembre reste dans le flou :

"[Les organisations syndicales] refusent de s'associer à la mise en œuvre des plans de formation à la réforme. Elles engagent les collègues à refuser toute anticipation de mise en œuvre de la réforme sous quelque forme que ce soit, et en particulier à ne pas se porter volontaires pour les groupes de travail ou les formations"

Ne pas se porter volontaire, d'accord. Mais qu'en est-il lorsque la convocation se présente comme une obligation avec ordre de mission? L'intersyndicale ne répond pas à cette question.

Nous invitons les collègues à engager le combat pour que partout la direction du SNES (ainsi que les autres organisations qui se prononcent pour le retrait de la réforme), au niveau académique et national, prenne la responsabilité qui est la sienne : qu'elle se prononce clairement pour le boycott effectif des journées de formations auxquelles les collègues de collège sont soumis.

Contact : Front Unique, 46 rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Fd - mel@frontunique.com